

(Article L.310-2, L. 310-5, et R. 310-8, R.310-9, R.310-19 du code de commerce et articles R.321-1 et R.321-9 du code pénal)

1/Déclarant

Nom du déclarant :

Dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire :

Adresse :

Code postal :

N° SIRET :

Mail :

Téléphone fixe :

Portable :

Nom de la manifestation :

Lieu :

Date :

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité (obligatoire)

2/Caractéristiques de la vente au déballage :

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

Marchandises vendues : neuves

occasion

Nature des marchandises vendues :

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

.....

Date de début de la vente :

Date de fin de la vente :

Durée de la vente (en jours) :

3/Engagement du déclarant :

Je soussigné (e), auteur de la présente déclaration : (nom, prénom) , certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R.310-8 et R.310-9 du code du commerce et R. 321.9 à 12 du code pénal.

Fait à le

Signature

Rappels réglementaires :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4/Cadre réservé à la mairie :

Date d'arrivée :

D'enregistrement :

Recommandé avec demande d'avis de réception :

Remise contre récépissé

Observations :

Pièce à joindre : justificatif d'identité du déclarant.

